

# Transformation des légumes : réglementation

## Déroulé

Le CFPPA de Florac présentera les technologies de transformation des légumes en respectant la réglementation sur les produits végétaux :

- Présentation de la réglementation en vigueur (paquet hygiène, obligations réglementaires en fonction des modes de commercialisation, rôle des organismes de contrôle)
- Présentation des règles sanitaires
- Présentation de la réglementation sur le transport des denrées alimentaires
- DLC-DDM
- Traçabilité
- Étiquetage des denrées alimentaires
- Étude des technologies de transformation et de conservation
- Étude du matériel de transformation

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 23/03/2020

### Tarifs

Adhérent 154€  
Non adhérent 154€  
Non agricole 154€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA  
Contactez-nous pour tout autre fond de formation.

### Plus de renseignements

Nerea NGFOK  
nerea-ngfok@addear12.com  
ADDEAR Aveyron  
La Maison des Paysans (La Mouline)  
7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps  
Tél. : 05-65-67-44-98  
Portable : 07-82-75-81-26  
Repas partagé

## Dates, lieux et intervenants

### 30 mars 2020

09:30 - 17:30 (7hrs)

La Maison des Paysans (La Mouline) 7 Côte d'Olemps  
12510 Olemps

Alexandre Doublé, formateur au CFPPA Florac

### 31 mars 2020

09:30 - 17:30 (7hrs)

La Maison des Paysans (La Mouline) 7 Côte d'Olemps  
12510 Olemps

Alexandre Doublé, formateur au CFPPA Florac

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin et votre chèque (si nécessaire).

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))